LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Choloy-Ménillot

n°28 AVR. 2022



https://www.facebook.com/mairiedecholoymenillot/ - https://www.choloy-menillot.fr/

Édito...

La diffusion de cette lettre d'information est l'occasion de mettre en lumière l'actualité de notre village et en particulier cette belle solidarité qui s'est mise en place avec l'Ukraine. Bravo aux bénévoles qui se mobilisent pour collecter du matériel et pour organiser des convois.

L'actualité de la commune, c'est le prochain vote du budget 2022 et le bilan des comptes 2021 que vous trouverez au verso de cette lettre. C'est aussi l'arrivée d'un nouveau service : l'aide aux démarches en ligne et à l'utilisation du numérique avec le Secours Populaire. Vous

trouverez également quelques informations sur la mise en place du regroupement scolaire avec Domgermain.

Je souhaiterais pour finir rendre hommage à Bernard LEONOFF, Lorette DRIANT et Jean JACQUES, disparus récemment, pour leur engagement au service de la commune et de ses habitants.

Pierre VARIS pour l'équipe municipale

ÉCOLE - DES NOUVELLES DU R.P.I

La mise en place du Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune de Domgermain suit son cours. Le conseil municipal à voté les statuts du syndicat scolaire qui sera géré par des délégués des 2 communes (3 par commune et 1 suppléant) permettant ainsi une gouvernance équilibrée par les 2 communes. Le travail de préparation se poursuit autour de l'organisation des périscolaires avec l'objectif de répondre aux besoins des familles.

Mais il est déjà défini qu'il y aura un accueil périscolaire à Choloy-Ménillot le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30. La cantine à Domgermain accueillera nos enfants sur le temps de midi et le ramassage scolaire se fera le matin et soir avec un accompagnateurs dans le bus.

Pour vous informer de tous les détails pratiques, une réunion d'information est prévue le 7 juin prochain avec les parents d'élèves à 19h00 dans l'école du R.P.I à Domgermain.

De plus, si vous avez des questions, des inquiétudes ou des suggestions vous pouvez venir en parler avec les élus le 29 avril et le 20 mai entre 17h30 et 19h00 à la mairie.

Attention, pour la rentrée scolaire 2022, les nouvelles inscriptions à l'école se feront à la mairie de Choloy-Menillot. La réinscription n'est pas nécessaire pour les enfants fréquentant déjà l'école.

Enfin, suivant le principe de la carte scolaire, les enfants dont les parents résident sur la commune sont naturellement rattachés à l'école du R.P.I.

« Permanance spéciale R.P.I en mairie les vendredis 29 avril et 20 mai entre 17h30 et 19h00 »

« Réunion d'information : mardi 7 juin à 19h00 à l'école - Domgermain »

RECHERCHE VOLONTAIRES POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Les élections se tiendront les dimanches 10 avril et 24 avril de 8h à 19h pour les présidentielles et les dimanches 12 et 19 juin de 8h à 18h pour les législatives.

La commune recherche des assesseurs pour tenir le bureau de vote avec les élus sur des créneaux horaires d'environ 2 heures. Merci de nous contacter.

NOUVEAU: UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

La commune et le Secours Populaire Français proposent un accompagnement à la découverte du numérique : initiation à l'ordinateur, à la tablette et au smartphone ,aide aux démarches en ligne (impôts, Caf, retraite,...).

Prochaines permanences (voir document ci-joint): 4 avril et 2 mai de 9h00 à 12h00.

Renseignement / Réservation:

06.11.71.57.21

AU SERVICE DE LA COMMUNE.

Ces derniers mois ont vu disparaître des figures qui ont marqué la vie du village par leurs engagements :

M. Bernard LEONOFF: D'abord adjoint, il a assuré les fonctions de maire de 1977 à 1991 et contribua aux travaux d'assainissement, d'adduction d'eau et au remembrement. Il s'occupa d'une des dernières vignes du village pendant plusieurs années.

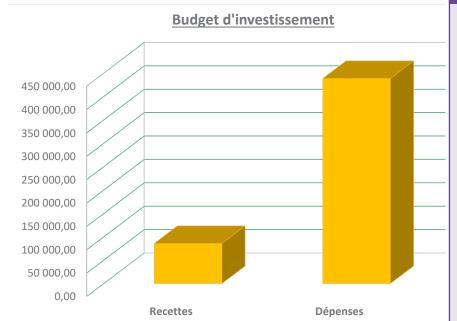
Mme Lorette DRIANT: Conseillère municipale pendant 37 ans jusqu'en 2014, Lorette s'est beaucoup investie dans le CCAS, mais aussi dans le Foyer Rural puis dans le Club Horizon et comme présidente du Club des anciens.

M. Jean JACQUES a été l'employé de la commune de juin 83 à mai 95. Également bénévole actif au Foyer Rural, Jean a toujours été fidèle à ses activités du Foyer ainsi qu'au groupe de danse folklorique les Sotrés.

Avec leur disparition c'est une page de notre histoire qui se tourne en nous laissant l'exemple d'un engagement désintéressé pour le bien du village.

LE POINT SUR LE BUDGET 2021

Budget de fonctionnement 450 000 € 400 000 € 350 000 € 250 000 € 150 000 € 100 000 € 50 000 € Recettes Dépenses



Solidarité avec l'Ukraine...

A l'initiative d'associations et de particuliers, la collecte de matériel médical se poursuit. Il y a aussi une demande pour du matériel de puériculture : biberons, couches et lingettes...

Un point de collecte est disponible à la mairie pendant les heures d'ouverture. Vous pouvez également déposer vos dons chez M. et Mme PELINGRE au 69 rue de TOUL.

Renseignement - Cyrielle ROUGEAUX: 06.47.61.40.66

Nous sommes aussi à la recherche de logements disponibles pouvant accueillir des familles - Merci de contacter la mairie.

BILAN

L'année 2021 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 115 177 €.

Les économies, les contrats renégociés et les efforts réalisés, ont permis d'améliorer sensiblement la capacité d'autofinancement de la commune et donc de préparer les investissements futurs. Le budaet d'investissement (voir ci-dessous) alimenté en partie par les excédents du budget de fonctionnement. Avec cet apport, il est possible d'engager de nouveaux projets tout en conservant des finances saines. Avec les 327 841 € reportés de 2020, la commune présente pour 2021 un excédent cumulé de 443 018 € qui a été affecté en partie aux travaux réalisés en 2021 (desserte forestière et entrée du village côté Toul).

LES CHIFFRES CLÉS DE 2021

- ≥ 25 000€ de dépenses en moins par rapport à 2020.
- 52789 € pour le remboursement annuel de la dette.
- 104 382 € Charges de personnel et frais assimilés...
- ► 143 313 € de charges général : prestations, énergie, entretien des bâtiments....
- 352 622 € de déficit d'investissement dont 312 449 € consacrés aux travaux en 2021 (Compensé par l'excédent cumulé).
- 90 128 € de trésorerie pour débuter l'année 2022.
- 205 274 € d'impôts et taxes perçus par la commune
- 122 715 € de dotations reçus,
- ► Pas d'augmentation des taxes (part communale) en 2020 et 2021.

Les infos du conseil...

Madame Marie Gabrielle VALCKENAERE et Monsieur Stéphane LARCHER ont informé le conseil municipal qu'ils souhaitaient démissionner de leurs fonctions de conseillers. Toute l'équipe les remercie pour le travail accompli en particulier au moment du déménagement de l'école à la salle des fêtes et dans le cadre du CCAS.

COMMANDE DE FIOUL: L'équipe du CCAS de CHOLOY MENILLOT
vous informe qu'une prochaine livraison de fioul se fera à partir de la mi
avril 2022. Si vous souhaitez être livré(e) à cette période, merci de bien
vouloir retourner à la mairie jusqu'au 10 avril 2022 inclus ce coupon
réponse entièrement complété.

reponse entierement	complete.
Quantité de fioul sou	haitée :
NOM :	Prénom :
N° de Téléphone :	
Adresse :	

Į	COMMANDE DE PELLETS : Vous êtes de plus en plus
	nombreux à utiliser des pellets pour vous chauffer. Une
	commande groupée serait peut-être intéressante. Pour
	savoir si cela en vaut la peine, merci de nous retourner ce
ı	coupon réponse : Je suis intéressé(e) par une commande
	groupée de pellets. NOM : Prénom : Prénom :
I	N° de Téléphone ·

1 4	ac rerepriorie
Αc	dresse :
	Livraison on sacs do 15 kg \ \ on yrac \ \